



Offre d'emploi

Coordonnateur/coordonnatrice de camp

Conditions de travail

36 heures par semaines
Du 19 juin au 18 août 2023
(à confirmer)
Taux horaire : 19,00 \$/heure

Toute personne intéressée par ce poste doit transmettre sa candidature au plus tard le 12 mai 2023, à 13 h, en la déposant à la réception de la municipalité, par courriel ou par la poste :

Jessy Charette,
Superviseure des loisirs et de la culture
Municipalité de Chute-aux-Outardes
2, rue de l'École
Chute-aux-Outardes (Qc) G0H 1C0
loisirs@municipalite.ca



Ce poste est ouvert aux jeunes autochtones, aux jeunes noirs et aux jeunes racialisés, aux jeunes ayant décroché du secondaire, sans emploi, ni aux études, ni ne formation et aux jeunes handicapés

Sous la supervision du coordonnateur/coordonnatrice en loisirs, il/elle

- Planifie, organise et coordonne les activités du camp de jour;
- Veille à la qualité de la programmation, de l'animation et de l'encadrement des enfants;
- Coordonne le travail des animateurs/animateuses de camp de jour;
- Est responsable de la sécurité et du bien-être des enfants;
- Assure la communication avec les parents;
- Prévoit le matériel nécessaire aux activités;
- Veille à la propreté des lieux;
- Assiste aux informations demandées par l'employeur;
- Etc.

Qualifications requises

- Études dans le domaine des loisirs, de l'éducation spécialisée, de l'enseignement ou de tout autre domaine relié à l'enfance est un atout;
- Expérience pertinente est un atout;
- Sens des responsabilités, autonomie, aptitudes à travailler en équipe;
- Excellente aptitude à communiquer, à l'oral et à l'écrit;
- Répond aux critères du programme Emplois d'été du Canada